

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Lundi 3 mars 2025 à 18H

Salle de réunion Communauté de Communes du Val d'Amour

Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	Exc
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	Exc
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	Exc
Jean Baptiste Chevanne	p
Christian Vuillet	p
Jean Théry	P

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Philippe Brochet est nommé secrétaire de séance.

1. Projets enfance jeunesse

1.1. Projet de changement du logiciel enfance :

Les services petite enfance et enfance utilisent actuellement deux logiciels de gestion distincts : ICAP pour la petite enfance et Berger-Levrault pour l'enfance, ainsi qu'un portail famille. Ces outils, bien que destinés à simplifier la gestion administrative et à faciliter les interactions avec les familles, présentent plusieurs limites majeures :

- Manque d'intuitivité : les logiciels sont très limités dans leur fonctionnalité, ce qui engendre une perte de temps significative pour les équipes ;
- Usage fastidieux : extraction des listes de présence et des statistiques de fréquentation difficile, compliquant la réalisation des bilans Caf ;
- Fiabilité insuffisante : blocages inexplicables pour certaines inscriptions érodant la confiance des usagers ;
- Manque de visibilité : le Portail Famille n'est pas pleinement utilisé comme outil de communication sur les actualités des services.

Ces défaillances nuisent à la qualité de service pour les familles et complexifient la gestion quotidienne des services pour les professionnels. Elles limitent également la mise en valeur des actions menées par la collectivité dans le cadre de sa politique enfance et petite enfance.

Face à ces constats, les équipes souhaitent :

- Changer de logiciels de gestion, en adoptant un outil unique ou intégré, répondant aux besoins des services petite enfance, enfance et secteur jeunes ;
- Renforcer la fonction du portail famille pour en faire à la fois un outil de gestion des inscriptions et un support interactif de communication.

Le choix des équipes s'est porté sur le logiciel **ABELIUM COLLECTIVITES** :

- Portail famille qui s'adapte aux usages des familles (ordinateur portable, tablette, smartphone) ;
- Gestion fluide des présences et des inscriptions ;
- Possibilité d'avertir rapidement par SMS groupés ;
- Production rapide et fiable des bilans Caf (particulièrement chronophage avec les logiciels actuels) ;
- Amélioration de la communication et de la visibilité des actions menées par les services : les familles, en se connectant à leur interface, prendra connaissance de actualités des services ;
- Paiement à la réservation (régie de recettes).

Coût de l'opération : 29 318.00€ TTC

Services annuels : 4 152.00€ (7 324.00€ actuellement)

Demande de financement à La Caf / Non éligible au dispositif Grandir en milieu rural de la MSA

Stéphane Ramaux : le logiciel permettra l'inscription et le paiement directement ?

Etienne Rougeaux : il faut peut-être faire une demande de financement au département. Le coût du logiciel reste élevé.

1.2. Projet d'acquisition de minibus électriques

Actuellement, un service gratuit de ramassage par bus, assuré par une société de transport, est mis à disposition des familles et dessert les communes de La Loya, Mont-sous-Vaudrey et Mouchard, avec un coût annuel conséquent (mercredi et vacances scolaires). Bien que cette solution soit essentielle pour répondre aux besoins de mobilité des familles, notamment celles contraintes par leurs horaires de travail ou ne disposant pas de moyens de transport, elle représente une charge financière importante pour le service (25 000 €).

Le projet consiste en l'acquisition de deux mini-bus électriques, adaptés au transport des enfants et des adolescents. Ces véhicules seront à disposition pour :

- Les navettes organisées les mercredis périscolaires et pendant les vacances scolaires vers l'accueil de loisirs de Chamblay ;
- Les sorties et séjours organisés par le secteur jeune et les accueils de loisirs ;
- Les besoins ponctuels de la micro-crèche, notamment pour des sorties éducatives. En 2024 il y a eu un déplacement sur Arc et Senans

Une mise à disposition par le biais d'une convention avec les associations du Val d'Amour pourrait être également envisagé. Ce sujet n'est pas simple à traiter.

Par ailleurs, cela pourrait permettre également de relancer le projet de mise en place d'une navette « sportive ». Ce service permettrait d'offrir aux enfants qui pratiquent une activité extrascolaire et qui préalablement inscrits à l'accueil de bénéficier d'un système de transport vers les équipements sportifs et culturels du territoire.

La gestion des véhicules sera assurée par les agents d'animation. Un planning de mutualisation sera établi afin de garantir une utilisation optimale.

Coût de l'opération : 71 500.00€ TTC

Demande de financement à La Caf / éligible au dispositif Grandir en milieu rural de la MSA

Etienne Rougeaux : Est très réservé sur l'électrique avec des difficultés assez récurrentes sur ce type de véhicules.

Alain Bigueur : Il faut peut-être se renseigner sur de l'hybride.

Etienne Rougeaux : Le débat actuel sur les véhicules électriques montre qu'il y a des retours en arrière sur le sujet. Par ailleurs, il serait peut-être judicieux de louer ces véhicules. Sur le principe l'acquisition est intéressante, mais il faut revoir le volet électrique. Les véhicules peuvent également être utilisés pour le transport des personnes âgées.

Stéphane Ramaux : Il faut regarder le coût entre l'achat subventionné et la location, ainsi qu'hybride vs/ électrique mais aussi thermique.

1.3. Projet d'évaluation de la politique publique enfance sur le territoire du Val d'Amour

Il a été constaté un manque de visibilité de la politique menée par la CCVA qui :

- Pèse sur le recrutement des agents d'animation ;
- Contribue à la méconnaissance de ce métier par les usagers (fonctionnaire bashing, incivilité).

La Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (centre de recherche pluridisciplinaire) propose d'évaluer la qualité des accueils notamment par l'organisation de focus group (protocole d'enquête qui vise à recueillir l'opinion des familles et des professionnels) et d'entretiens individuels.

L'objectif est de :

- Construire une stratégie de communication et d'information afin de valoriser les métiers de l'animation (attractivité) et l'image des ACM ;
- Mettre à profit les résultats de l'évaluation pour améliorer l'adéquation du service enfance au besoin des usagers.

Coût de l'opération : 23 000.00€ TTC

Demande de financement à La Caf / éligible au dispositif Grandir en milieu rural de la MSA

Stéphane Ramaux : Une telle opération nécessite de mobiliser les parents.

Rémi Gauthier : L'intérêt est de tester une démarche sur un sujet pour commencer à intégrer dans nos pratiques la logique d'évaluation des politiques publiques.

Etienne Rougeaux : Un outil comme ça pour appuyer le conventionnement peut être intéressant, et vis-à-vis des parents le fait que l'on se pose la question de l'adéquation du service au besoin est intéressante. L'enfance est le premier budget de fonctionnement de la CCVA, en termes d'évaluation il est intéressant de le cibler. En termes de méthodes, on pourra transposer un certain de nombre de points directement. Le sujet de l'évaluation des politiques publiques va devenir un incontournable. Il est intéressant de l'anticiper plutôt que le subir.

1.4. Crédit d'une régie de recettes au secteur jeunes

Le Secteur Jeunes, soutenu par la CAF dans le cadre du dispositif PS Jeunes, s'adresse prioritairement aux collégiens, aux lycéens et, de manière plus globale, aux jeunes de 12 à 25 ans. Outre les activités de loisirs proposées les mercredis après-midi, les vendredis soir et pendant les vacances scolaires, le SJ vise à encourager la participation des jeunes à la vie locale et à les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Dans ce cadre, les jeunes souhaitent organiser des manifestations et des actions afin de récolter des fonds destinés à financer leurs projets. Pour permettre la gestion financière de ces activités dans un cadre juridique sécurisé, il est nécessaire de créer une régie de recettes.

Cette régie permettra de recueillir les fonds issus des activités organisées par les jeunes (vente de produits, billetterie d'événements...).

Un groupe d'une dizaine de jeunes s'est constitué et se fédère autour de la préparation d'un séjour de vacances en Espagne. Des temps de travail sont régulièrement organisés à la demande des jeunes les vendredis soir.

Alain Bigueur : Si les jeunes organisent une régie, cela nécessite un suivi très rigoureux.

Paulette Giancatarino : La régie nécessite un suivi très rigoureux. Il faut veiller à ce que l'agent régisseur en soit conscient.

Stéphane Ramaux : Il faut veiller à ce que les frais de structure ne soient pas plus conséquents que les recettes générées.

Etienne Rougeaux : Y aurait-il la possibilité de créer une association que l'on pourrait adosser à la régie afin d'éviter la démultiplication des contraintes administratives ?

Philippe Brochet : Les règles qui régissent une régie sont strictes et on doit être rigoureux.

Le bureau à l'unanimité valide la création d'une régie de recettes. Le régisseur bénéficiera d'une indemnité et devra prendre une assurance ad-hoc.

1.5. Règle de calcul de la révision annuels des tarifs enfance

Afin d'éviter l'écueil précédent d'une hausse trop brutale des tarifs, il est proposé de les augmenter à chaque nouvelle année scolaire.

Pour mémoire, les tarifs sont calculés à partir :

- Du QF Caf ;
- D'un taux d'effort (coefficients multiplicateurs) ;

afin de permettre à chaque famille de payer en fonction de ses revenus et du nombre de ses enfants à charge.

Il est proposé d'appliquer la formule suivante :

Taux d'effort (taux d'évolution IPC* mai n IPC n-1/100).

L'IPC de mai paraît au JO de juin ce qui permet de délibérer et d'informer les familles à la fin de l'année scolaire.

Pour la rentrée scolaire 2025, la hausse des tarifs sera calculée à partir du taux d'évolution entre

- l'IPC de mai 2023 = 117.44 points;
- L'IPC de mai 2025

Le bureau est favorable aux modalités d'évolution des tarifs qui devront être appliquées.

1.6. Projet commun des accueils de loisirs périscolaires : le Val d'Amour en 2050

Ce projet s'inscrit dans la démarche de révision du projet de territoire et transition de la CCVA.

L'objectif est :

- De sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux (production d'énergies renouvelables et biodiversité);
- De stimuler leur réflexion, imagination et créativité.

Afin d'aider les équipes à finaliser leurs projets d'animations, elles ont été accompagnées par les intervenantes du CPIE Bresse du Jura sur 4 demi-journées : 15/01, 29/01, 06/02 et 13/02.

L'aboutissement du projet est prévu le vendredi 23 mai au groupe scolaire de Chamblay.

Au programme : moments de partage avec les familles autour de jeux participatifs et des créations réalisés par les enfants qui s'achèvera sur la projection d'un court-métrage documentaire retracant cette belle aventure et d'un temps d'échange convivial.

2. Contractualisation d'un prêt de 600 000€

Rappel : prêt initialement prévu en 2024, non soumis compte tenu de la baisse continue des taux en 2024, et qui se poursuit en 2025.

Demande établie auprès de l'**AFL** qui propose :

- Un taux fixe à 3.62 % sur 20 ans, échéances trimestrielles (capital constant)
- Un taux variable avec marge sur euribor 3 mois de +1.03 % de marge

La **Caisse d'épargne**, consulté pour avis, propose un taux fixe proche de 4%.

Contexte de marché actuel

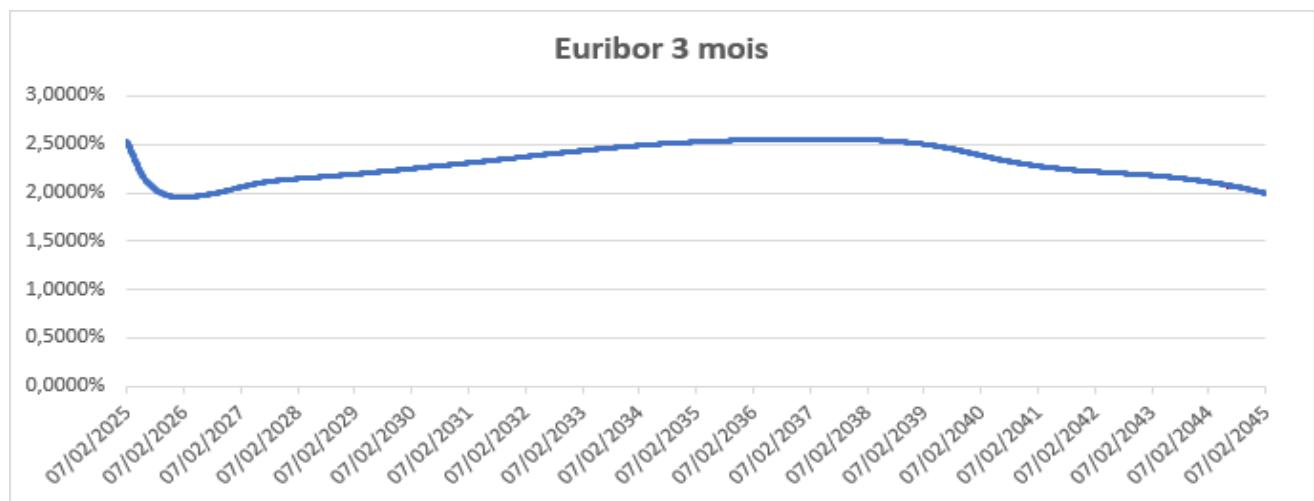
L'inflation de la zone euro s'établit à 2,5% en janvier 2025 contre 2,8% en 2024. Pour soutenir ce ralentissement, **la Banque Centrale Européenne a décidé de baisser ses taux directeurs (5 fois depuis 2024)** afin de relancer l'activité économique et de rapprocher l'inflation de son objectif (pilier de la zone euro) de 2%. Ainsi, le taux d'intérêt de opérations principales de refinancement s'établit désormais à **2,90% (30/01/2025) contre 3,15% (12/12/2024)**.

Cette politique monétaire mener par la BCE entraîne une mécanique de baisse des taux et notamment **l'Euribor**. Ainsi, selon les dernières estimations, il pourrait passer sous la barre des 2% en octobre 2025. Il convient de souligner que la BCE n'a pas évoqué de baisse supplémentaire de ses taux directeurs, estimant que les mesures déjà prises suffiront à ramener l'inflation à son objectif de 2%.

Rappel des avantages inconvenients taux variable/fixe

	Avantages	Inconvénients
Taux fixe	Visibilité des prochaines échéances Couverture contre une montée des taux Contournement du floor implicite	Rigidité dans la gestion Indemnité de sortie actuarielle Coût d'opportunité en cas de baisse des taux
Taux variable	Souplesse de gestion Conditions de remboursement anticipé Possibilité de passage à taux fixe	Exposition à une hausse des taux Incertitude sur le montant des intérêts Floor à 0,00 % pour la majorité des offres

A titre d'information veuillez retrouver ci-dessous les anticipations de l'Euribor 3Mois (à date du jour 07/02/2025)



Au vu de ce qui précède, et compte tenu de la structure de notre dette 100% à taux fixe, il est important de panacher la dette et de souscrire l'offre à taux variable.

En effet, l'euribor 3M approchera 2% mi 2025, soit 2% +1.05 % de marge = 3.05 % (contre 3.62% taux fixe)
En cas d'envolée des taux (guerre, crise économique...) nous pourrons fixer à tout moment la dette.

Et s'agissant d'un prêt fléché sur la ZAE, au fur et à mesure des ventes, nous pouvons rembourser, sans pénalités à tout moment l'emprunt à taux variable (ce qui est impossible à taux fixe).

Il vous est proposé de retenir l'offre à taux variable de l'AFL, très bien placé comparé à ce qui est constaté sur l'observatoire Finance active (prêts réalisés sur le dernier trimestre 2024)

Le bureau a délégation pour retenir cette offre.

Etienne Rougeaux : N'a-t-on pas intérêt à décider d'un taux au-delà duquel il faut passer en taux fixe.
Philippe Brochet : Le prêt sera fait sur le budget général en faisant des avances au budget de zone. L'idée serait de voir ce qui va se passer d'ici le mois de mai, et si cela devient nécessaire nous basculerons en taux fixe.

Le bureau valide à l'unanimité l'offre proposée par l'AFL à taux variable euribor 3 mois + 1,03%.

3. Tableau de bord 2024

Le tableau de bord est présenté en séance (cf en annexe).

Alain Bigueur : Sur les médiathèques, le nombre d'abonné baisse mais la fréquentation augmente.

Paulette Giancatarino : Les statistiques d'utilisation du site web sont surprenantes.

Rémi Gauthier : ce point doit être fiabilisé.

4. Point massif de Chaux

Lors d'une réunion au pays dolois, le sujet de la convention relative à l'accueil de touristes dans le massif de Chaux a été abordé.

Sur la forme : l'ONF a tendance à considérer les collectivités signataires exclusivement comme des financeurs. Nous sommes là pour payer sans pouvoir solliciter de contrepartie. En tant que président, Etienne Rougeaux est favorable pour collaborer avec l'ONF mais pas dans ces conditions. L'exemple de l'entretien des routes illustre le propos : l'ONF menace de fermer des routes si les collectivités n'augmentent pas leur contribution annuelle pour l'entretien des routes. Sur ce point il faut être clair, il faut d'abord que l'ONF, première concernée, s'engage avant de solliciter les collectivités pour financer. L'ONF vend le bois, y compris le bois énergie, loue les lots de chasse, mais ne veut pas débloquer les fonds pour l'entretien des routes. Les grumiers détériorent les routes communales et les mairies n'appellent pas l'ONF à participer à l'entretien des routes.

Alain Bigueur : L'éternel chantage de fermer les routes et cela depuis 40 ans ! Si un jour les routes ferment, la Vieille Loya fermera également ses routes (les 3 entrées du massif de Chaux). Par rapport aux sommes versées. 7500€ c'était il y a 15 ans, il faut actualiser. Il faut également que le département revienne autour de la table. Il faut remettre un peu plus d'argent avec des conditions. Il faut se rencontrer pour définir ce qu'il y a à faire.

Etienne Rougeaux : Sur le fonds, il y a la dimension politique. Ce n'est pas à nous de dévoiler notre jeu en premier mais à l'ONF.

Alain Bigueur : La commune de la Vieille Loya n'a pas à supporter les contraintes. Il faut au moins entretenir un minimum.

Stéphane Ramaux : Sur la partie financière, a-t-on de la lisibilité sur les produits et les dépenses liés à la forêt ?

Etienne Rougeaux : L'ONF estime qu'il faudrait 180 000€ par an pour entretenir les 50 KM de voies.

Aujourd'hui l'ONF met 70 000€ compris notre contribution.

Alain Bigueur : Le Val d'Amour doit montrer qu'il souhaite financer.

Etienne Rougeaux : Les voies sont avant tout de la responsabilité de l'Etat, nous n'avons pas la compétence. Nous pouvons accompagner la démarche, mais pas être à l'initiative.

Alain Bigueur : On parle d'accueil touristique mais les routes dissuadent les touristes de venir en forêt de chaux.

Etienne Rougeaux : L'ONF doit changer de posture.

Stéphane Ramaux : Il serait intéressant de connaître les produits liés à l'exploitation de la forêt pour mettre le coût de l'entretien des routes en regard.

Alain Bigueur : Cette fois il y a urgence. La route ne tient plus, il y a urgence en attendant une réfection des routes que l'ONF procède à un bouchage des trous par de l'enrobé à froid. Sur la Fontaine Lecomte il y a aussi des soucis.

Etienne Rougeaux : Sur ce sujet, compte tenu de l'accroissement des coûts annoncés sur le site de la Fontaine Lecomte, j'ai décidé d'arrêter le projet. On passe de 7 000€ conventionnés à plus de 20 000€.

5. Questions diverses

5.1. Convention de ruralité :

Un échange a eu lieu récemment avec le DASEN. Il manquait 2 retours de délibération. La commune de Augerans sera retirée de la convention la délibération étant défavorable.

5.2. Réunion relative au scolaire

Une réunion de travail des conseillers communautaires va prochainement être organisée sur le sujet du scolaire. L'objectif de cette réunion n'est pas que toutes les communes soient d'accord. L'objectif est de s'écouter et de faciliter la convergence de moins de vue. Il y a eu une réflexion initiale avec 4 groupes, qui a déjà évolué. Il faut une réflexion prospective compte tenu de la baisse démographique. Il faut regarder cet état de fait avec lucidité y compris dans sa dimension économique. La charge financière pour les collectivités à une incidence. Le contexte démographique est ce qu'il est et nous devons agir en responsabilité.

Alain Bigueur : Avec une convention de ruralité, il y a un engagement au sein du groupe de %Mont sous Vaudrey, on ne voit pas comment on peut faire autrement.

Etienne Rougeaux : Sur Chamblay, nous avons mal anticipé les évolutions et nous avons fait des erreurs de prospective.

Alain Bigueur : Va-t-on parler de la carte scolaire, y compris pour le collège.

Stéphane Ramaux : Le sujet du collège relève d'un autre débat.

Philippe Brochet : Sur ce point il faudra faire venir le président du CD 39 pour en discuter.

Etienne Rougeaux : Cette réunion est importante et les conseillers communautaires doivent se mobiliser.

5.3. Dossiers économiques

Nous avons deux dossiers importants pour le territoire sur lequel nous rencontrons des difficultés avec la DREAL malgré les engagements et l'avis positif du Préfet. Il s'agit de la reprise du site Danzer et du projet éolien sur Mont sous Vaudrey.

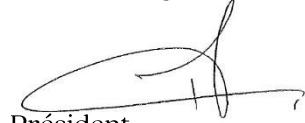
Sur ces sujets nous sollicitons aujourd'hui le Préfet de Région.

Pour ECBioénergie : Après un premier avis favorable de l'État, la cellule biomasse régionale a émis un avis défavorable suite à une demande de financement déposée à l'ADEME. La cellule n'a pas tenu compte du fait que le process EC Bio repose sur le feuillu, contrairement aux autres projets départementaux. Le Préfet a décidé de faire passer le projet, et il semble qu'un membre de la cellule Biomasse a mobilisé Médiapart. Le Préfet continue d'affirmer que le Préfet de Région va signer. L'entreprise est passée à côté du Fonds Vert parce que l'aide de ADEME était plus intéressante. Or, cette décision peut faire passer l'entreprise à côté de ce financement.

Sur le projet éolien, le préfet a émis un avis favorable contre l'avis de la DREAL et l'ABF. Le dossier devrait être mis à l'enquête publique mais la DREAL retarde les démarches.

La séance est levée à 20H00

Etienne Rougeaux,



Président

Philippe Brochet



Secrétaire de séance

ITEMS	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre courriers reçus	1 807	2 211	2 483	2 234	2 302	1 826
Nombre Visiteurs	0	351	840	937	1 065	753
Nombre appels	0	2 610	4 306	3 482	3 855	3 733
Mandats émis	3 159	2 811	3 213	3 763	3 949	2 958
Factures émises	0	6 580	7 669	8 122	10 052	8 909
Candidatures reçues	0	née absente	236	32	180	245
Candidats reçus en entretien	0	née absente	née absente	36	46	37
Nouveaux agents recrutés	0	44	56	43	32	23
Actes RH pris	391	538	717	777	651	770
Montant masse salariale	0	0	2 998 811	3 577 275	3 930 403	4 121 317
Interventions techniques	0	0	0	334	369	475
Nombre de PC						120
Nombre de licences						167
Délibérations	224	206	226	162	165	174
Nombre de réunions	55	45	62	51	57	53
Suivi des arrêts de travail (avant requalification le cas échéant)	164	1 243	1 242	2 375	1 390	1 061
Nombre de réclamations reçues	339	236	413	348	545	799
Nombre de réclamations reçues	0	0	0	33	54	72
Nombre de réunions de chantier ou de chantiers suivis	47	80	81	173	54	22
Nombre de marchés en préparation	10	6	8	4	4	6
m cube d'eau potable prélevés	680 150	706 589	705 573	676 127	667 976	
nb abonnés eau	0	4 829	4 875	4 880	4 633	
m cube assainis	862 324	769 431	951 620	427 274	502 814	
nb abonnés assainissement	0	3 948	4 029	4 065	4 685	
km réseau eaux	181	179	179	0	167	
km réseau assainissement	145	144	146	0	148	
Suivi du nombre d'Heures Complémentaires	0	0	2 788	4 621	2 730	1 833
Remplacements ATSEM (en Heures)	0	0	51	276	38	0
Suivi des arrêts de travail (en jours)	0	0	0	1 266	268	256
Formations suivies (en heures)	?	264	663	1 421	2 533	1 237
Présences enfants sur périscolaire avec mercredi (en heures de présence)	115 730	107 832	101 560	104 625	107 304	121 613
Présences enfants sur vacances (en heures de présence)	17 690	17 330	18 540	17 124	20 478	19 178
Taux d'occupation de la microcrèche (en % des places disponibles)		52,20%	63,30%	59,61%	64,25%	63,00%
Temps de jeux (Relais Petite Enfance) nombre	85	58	66	68	77	57
Temps de jeux - Fréquentation Enfants	489	319	388	544	728	172
Temps de jeux-Fréquentation assistantes maternelles		145	174	211	302	77
Fréquentation LAEP parents		31	128	149	228	174
Fréquentation LAEP enfants		42	197	216	296	235
Actions REAAP parents				13	43	43
Actions REAAP enfants				12	41	49
Nombre adolescent accueillis soirées				100	82	84
Nombre adolescent accueillis vacances		212	81	250	424	215
Nombre de demandes d'urbanisme traitées	0	0	355	731	939	860
Nombre d'entreprises aidées	53	109	110	72	72	77
Nombre de demi-journées louées location relais ent	0	1 180	1 963	1 981	1 886	1 824
Nombre de locataires relais ent	0	0	12	14	12	16
Fréquentation Explor games	0	0	1 611	1 382	1 437	1 449
Fréquentation France Services	1 232 / 3 321	2 146	2 718	2 655	2 600	2 643
Nombre d'animations France Services	23	13	19	32	89	140
Nbre d'inscrits actifs	1 185	911	952	1 006	1 087	965
Visiteurs médiathèque	13 133	7 203	8 490	9 600	12 399	12 736
Nombre de prêts	53 761	34 793	47 264	45 873	49 786	46 803
Nombre de classes accueillies	17	0	0	21	22	25
Nombre accueil de classe	48	0	0	27	38	30
Nombre de participants aux animations média	204	0	0	829	1 325	1 657
Nombre de participants aux animations culturelles	1 797	0	0	2 811	4 594	4 675
Nombre aides aux logements versées	7	15	20	14	20	0
Nombre hébergements	39	36	35	56	58	58
Nombre emplacement camping	550	550	550	550	689	689
Nombre abonnés facebook	255	368	870	1 294	1 567	1 860
Nombre followers Instagram	0	294	515	645	774	849
Nombre d'abonnés Linkedin						359
Nombre de visiteurs site web	14 000	13 000	16 000	17 000	20 000	9 050
Nombre de Newsletter	0	14	51	108	117	130